

DÉCLARATION LIMINAIRE

Conseil National de l'Action Sociale du 23 mars 2022

Monsieur le Ministre,

Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

Nous, Membres de l'**Union FO Justice**, nous débutons notre déclaration liminaire en vous faisant part de notre grande inquiétude concernant le conflit armé russo-ukrainien dont l'invasion de l'Ukraine a débuté le 24 février 2022. L'arrivée de cette guerre aux portes de l'Europe apporte son lot de tristesse, de traumatismes, de drames et de victimes dans l'humanité.

En France, nous constatons avec effroi et regret l'impact de cette invasion sur notre économie. Dixit le Président de la République, lors de son allocution télévisée, « Notre croissance économique sera inmanquablement affectée ». Force est de constater que la vie des agents de notre ministère sera irrémédiablement impactée par la hausse des prix de l'énergie, des matières premières et des productions agricoles locales.

Les prochains mois s'annoncent difficiles pour le portefeuille !!!

Ce premier CNAS s'inscrit dans un contexte douloureux et tragique. Aussi, l'**Union FO Justice** dénonce l'inaction de notre ministère face à l'appauvrissement en matière d'organe de représentativité porté régionalement par les CRAS.

Aujourd'hui plus qu'hier l'action sociale est plus que jamais nécessaire

ET DOIT REpondre AUX BESOINS DES AGENTS !!!

En dépit de tous nos efforts et malgré le travail porté par le secrétariat général ainsi que tous les acteurs sociaux, notamment la Fondation d'Aguesseau, l'ASMJ, Orphéopolis, la petite enfance, la restauration, le logement etc., nous assistons à l'émiettement et à l'affaiblissement des organes de représentativité de l'action sociale.

L'ÉTAT ETRANGLE LES ACTEURS SOCIAUX !!!

Par ailleurs, l'**Union FO Justice** tient à dénoncer une nouvelle fois, l'inaction de notre ministère contre la discrimination sociale. En effet, " *les têtes pensantes*" du ministère de la justice, qui devraient nous servir de modèles, font preuve d'attitudes arbitraires et abusent de leur autorité en ne permettant pas à des acteurs sociaux de pouvoir exercer librement ce pour quoi ils ont été désignés.

Pourtant, ils ne font que tenter, à leur niveau, d'apporter un temps soi peu de réconfort aux agents. Celles et ceux qui, pourtant, doivent adopter une attitude exemplaire, ne respectent pas la « *note relative à l'exercice de leurs missions par les acteurs sociaux* » daté du 27 février 2020 !!!

Lors des conférences budgétaires, de nombreux CRAS ont fait remonter les difficultés des personnes de bonnes volontés face au despotisme de **VOS** subordonnés...

MARCHE OU CRÈVE CELA N'A QUE TROP DURÉ !!!

N'est-il pas possible pour le Garde des sceaux de faire respecter une simple note ?!!

Maintenant, plus que jamais, les acteurs sociaux ont besoin d'être sur le terrain auprès du personnel, c'est aujourd'hui et encore plus demain, que nous devons affronter les effets de l'inflation entraînée par la crise économique sans précédent que connaît l'Europe en ce moment.

Aussi, l'**Union FO Justice** interpelle tous les acteurs sociaux, tous autant que vous êtes, car nous devons prendre conscience de notre profonde implication en tant qu'acteur social, nous devons mesurer l'ampleur de la tâche qui nous attend dans l'accompagnement des agents au vu « du pire qui reste à venir » pour citer le Président de la République. Vous vous devez de prendre vos responsabilités car même si le non-respect de la note du 27 février 2020 n'est pas l'iceberg qui a coulé le Titanic « Action sociale », il est un avertissement important qui doit tous **vous** sensibiliser.

Mesdames, Messieurs, nous devons faire appliquer les textes et demander, pour ne pas dire imposer, aux « têtes pensantes » de laisser travailler les acteurs sociaux. Laissez-les faire ce que **vous**, dirigeants, vous peinez à faire, c'est-à-dire améliorer le bien être et la qualité de vie des agents de notre ministère.

Nous ne pouvons terminer cette déclaration sans **dénoncer** les actes criminels dont est victime le ministère de la Justice. Le 09 mars, des « *manifestants* » se sont introduits dans le Palais de justice d'Ajaccio, ont incendiés la façade après avoir allumé un feu dans le hall. Ils ont également détruits des biens du CRAS d'Ajaccio qui travaille en faveur des personnels du ministère de la Justice.

L'**Union FO Justice** demande qu'une aide financière d'urgence soit versée au CRAS d'Ajaccio pour pouvoir panser ses blessures et se remettre au travail afin de répondre aux demandes des agents.

L'**Union FO Justice** apporte tout son soutien aux agents et acteurs sociaux victimes du déchainement de violence injustifiable et l'inacceptable attaque du Palais de Justice d'Ajaccio. La politique et la colère ne doivent pas être des justificatifs à l'utilisation de la violence.

L'Union **FO** Justice

POUR l'action sociale ! CONTRE l'injustice !!!

Fait à Draveil, le 23 Mars 2022

Les Représentants de l'**Union FO Justice**